vinetur

Delhi examine les prix des spiritueux britanniques après la baisse des droits d’importation à 75 %

Les grossistes doivent détailler leurs coûts par marque avant toute baisse des prix de vente au détail des bouteilles éligibles à Delhi.

mardi 6 octobre 2026



Delhi a lancé un examen officiel des prix de vente au détail du whisky et du gin britanniques après une forte baisse des droits d’importation appliqués aux produits éligibles dans le cadre de l’accord commercial entre l’Inde et le Royaume-Uni, selon un arrêté administratif publié par des médias indiens lundi.

Le département des accises de Delhi a demandé aux grossistes titulaires d'une licence L-1F, autorisation requise pour vendre des boissons alcoolisées étrangères importées, de déposer une demande de révision du prix de vente maximal au détail, ou MRP, des marques britanniques concernées par l'accord commercial. Il s'agit de la première mesure administrative clairement engagée dans la capitale pour répercuter la baisse des droits de douane sur les prix en rayon, même si les autorités n'ont encore approuvé aucun nouveau MRP ni publié la liste complète des marques susceptibles d'être éligibles.

La modification tarifaire est entrée en vigueur le 15 juillet. Pour le whisky et le gin britanniques éligibles, le taux global effectif des droits est passé de 150 % à 75 % de la valeur imposable, soit une baisse de 75 points de pourcentage et une réduction de 50 % en valeur relative. Le nouveau prélèvement se compose d'un droit de douane de base de 25 % et d'une surtaxe de 50 % destinée aux infrastructures agricoles, selon les détails publiés par Hindustan Times.

Cette évolution ne signifie pas que le prix de vente au détail de chaque bouteille baissera automatiquement de 50 %, et les autorités n'ont pas indiqué que toutes les marques bénéficieraient du même ajustement. Sur le marché des boissons alcoolisées de Delhi, le MRP final dépend de plusieurs éléments au-delà des droits de douane, notamment le transport, les marges des grossistes, les taxes locales sur les accises et d'autres coûts qui varient selon la marque et l'importateur. Le département exige donc de chaque grossiste des justificatifs détaillés par marque avant d'approuver une éventuelle révision des prix.

Aux termes de l'arrêté, les grossistes doivent déposer une nouvelle fiche de coûts, la dernière déclaration en douane ainsi que les références de la déclaration d'origine certifiée pour chaque produit éligible. Ce certificat d'origine est important, car seuls les produits conformes aux règles de l'accord commercial peuvent bénéficier du tarif réduit. Le département s'appuiera sur les documents transmis pour déterminer si une baisse du MRP est justifiée et, le cas échéant, dans quelle mesure.

Selon des responsables cités par des médias locaux, certaines références de Scotch haut de gamme pourraient voir leur prix baisser jusqu'à 15 %, soit environ 200 à 300 roupies par bouteille, une fois les nouveaux prix approuvés. Ce chiffre reste une estimation et ne correspond pas à un prix de vente au détail validé. Aucune date d'entrée en vigueur des nouveaux MRP n'a été annoncée, et rien n'indique pour l'instant que les réductions, si elles sont accordées, seront uniformes dans les segments standard, premium et super-premium.

L'arrêté a été pris le mois dernier, mais Hindustan Times et Jansatta n'en ont révélé les détails et les implications que lundi. Le calendrier est important, car le marché de l'alcool à Delhi est étroitement réglementé : toute modification de prix doit être approuvée par les autorités, et non répercutée immédiatement par les vendeurs. Même lorsque les droits de douane diminuent au niveau national, les consommateurs de la capitale ne voient pas les nouveaux prix avant que les services des accises aient examiné les justificatifs et autorisé la révision des MRP.

Cette procédure est suivie de près par les importateurs, les distributeurs et les détaillants, car les spiritueux britanniques, et notamment le whisky écossais, occupent une place importante sur le marché indien des boissons alcoolisées importées haut de gamme. Delhi est l'un des principaux marchés urbains du pays pour l'alcool importé, mais les consommateurs sensibles aux prix comparent aussi les tarifs avec ceux des États voisins. Les acteurs du secteur soutiennent depuis longtemps que des prix homologués plus bas dans la capitale pourraient favoriser les ventes légales, élargir l'accès aux marques premium importées et réduire les incitations à acheter des bouteilles dans les juridictions voisines où les prix de vente au détail sont moins élevés.

Cet examen pourrait également montrer à quelle vitesse les concessions commerciales négociées au niveau national peuvent être mises en œuvre par les systèmes réglementaires des États. En Inde, l'alcool relève de la compétence des États pour de nombreuses questions fiscales et de distribution, ce qui signifie qu'une modification des droits de douane ne change pas immédiatement les prix de vente au détail dans chaque État. L'arrêté de Delhi montre que les importateurs doivent encore déposer des demandes individuelles et justifier les révisions de prix marque par marque.

Les producteurs britanniques de whisky et de gin réclament depuis longtemps un meilleur accès à l'Inde, l'un des plus grands marchés mondiaux des spiritueux, où les barrières élevées à l'importation ont historiquement maintenu les prix à un niveau élevé. La baisse des droits prévue par l'accord commercial entre l'Inde et le Royaume-Uni a été considérée comme une avancée importante pour les exportateurs, mais ses effets concrets dépendront de la part des économies qui sera répercutée aux consommateurs, une fois prises en compte les marges et taxes locales.

Pour l'instant, le gouvernement de Delhi n'a publié aucun nouveau MRP et les magasins continueront de vendre aux prix actuellement homologués jusqu'à la publication de nouvelles décisions. Les consommateurs qui s'attendent à une baisse immédiate en caisse devront peut-être patienter, le temps que le département des accises examine les dossiers déposés par les grossistes titulaires d'une licence L-1F et détermine quelles marques sont éligibles, quels coûts sont acceptables et quelle part de l'allègement tarifaire peut être répercutée sur le prix de vente final.

L'examen concerne le whisky et le gin britanniques entrant dans le champ de l'accord commercial et satisfaisant aux exigences d'origine. Les produits qui ne remplissent pas ces conditions ne bénéficieront pas de la baisse des droits. Cette distinction devrait compter pour les importateurs qui gèrent des portefeuilles mixtes : certaines marques pourraient bénéficier de droits réduits, tandis que d'autres resteraient soumises aux conditions antérieures.

La mesure du département confie aux grossistes agréés la prochaine étape de l'ajustement des prix. Tant que ces entreprises n'auront pas transmis les documents requis et que le gouvernement n'aura pas achevé son examen, la baisse de 10 % à 15 % évoquée dans les premières estimations restera une prévision et non une réduction effective dans les magasins de Delhi.